

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX
A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS
LES INSERTIONS
sont reçues au
Bureau du Journal
du Lot
et
se paient d'avance
Annonces... 25 c la ligne
Réclames... 50 c.
M. Hava, rue J.-J. Rousseau, 3
M. Laffite et Co, place de la
Bourse 8, sont seuls chargés
à Paris de recueillir les annonces
pour le Journal du Lot.

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS
valent des 1er et 16 de chaque mois
se paient d'avance.
LOT DÉPARTEMENTS LIMITROPHE
Trois mois... 5 fr.
Six mois... 9 fr.
Un an... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11
fr., Un an 20 fr.
Envoyer avec la demande d'abonnement
un bon de poste.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Cahors. — Départ.			Agen. — Départ.			Paris. — Départ.			Monsempron-Libos. — Départ.			Fumel. — Départ.			Soturac. — Départ.			Duravel. — Départ.			Puy-l'Evêque. — Départ.			Casel'franc. — Départ.			Luzach. — Départ.			Parnac. — Départ.			Mercuès. — Départ.			Cahors. — Arrivée.		
Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte (121)	Poste mixte	Omnibus mixte (103)	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte							
5h10	12h25	5h40	8h41	5h19	7h40	7h45	9h40	7h30	9h30	7h30	9h30	7h30	9h30	7h30	9h30	7h30	9h30	7h30	9h30	7h30	9h30	7h30	9h30	7h30	9h30	7h30	9h30	7h30	9h30	7h30	9h30							
5 26	12 47	5 55	9 59	6 44	9 57	6 50	4 45	8 36	5 46	5h50	2h	6h40	7 15	2	7 31	9 25	11 8	7 54	9 41	9 25	11 8	7 54	9 41	9 25	11 8	7 54	9 41	9 25	11 8	7 54	9 41							

Cahors, le 26 Novembre 1874

Voici le relevé des élections dans 344 chefs-lieux de département ou d'arrondissement. Nous le recommandons aux hommes passionnés, qui se plaisent à dire que le radicalisme a triomphé dimanche dernier.

1° Listes municipales nommées en totalité	66
— en majorité	9
Résultats partiels favorables	95
2° Listes d'opposition en totalité	77
— en majorité	10
Résultats partiels favorables à cette liste	77
3° Listes neutres	5
4° Maires élus faisant partie du conseil	172
N'en faisant pas partie	11
Total	184 maires conservateurs.
Ont échoué au contraire :	
Faisant partie du conseil	63
N'en faisant pas partie	20
Total	83

On lit dans le Journal de Paris :
Les radicaux qui ont absolument tenu à transformer en manifestation politique les élections municipales, paraissent avoir été compris dans quelques endroits. Les grandes villes qui leur appartiennent ont répondu à leur appel, et quelques-unes peut-être ont exagéré leurs idées. En tout cas, si l'on peut se permettre de rechercher, dans les élections de dimanche, un enseignement politique, on reconnaît que l'élément radical étouffe partout l'élément républicain conservateur ; que le Rappel et la République française ont distancé d'un nombre infini de longueurs, les journaux qui, comme le Journal des Débats, par exemple, s'en tiennent encore à l'utopie de M. Thiers, et rêvent une alliance possible et durable entre la République conservatrice et la République radicale, entre M. Thiers et M. Gambetta.

On lit dans la Liberté :
Un certain nombre de grandes villes, fidèles à leur constante et déplorable tradition, ont donné des majorités écrasantes aux listes radicales. Presque partout où l'élément républicain modéré est entré en lutte avec l'élément démagogique, il a essuyé la plus humiliante défaite. C'est ainsi qu'à Marseille, la liste radicale obtient 15,834 voix, tandis que la liste du comité Labadié, dit comité des républicains conservateurs — et quels conservateurs ! le nom seul de leur président proteste contre une telle qualification, — n'en rallie que 6,030. C'est ainsi encore qu'à Draguignan, la liste radicale patronnée par M. Anglès, l'emporte de 300 voix sur la liste républicaine modérée, patronnée par M. Chabrier. Que conclure de là, sinon que la République conservatrice n'est qu'une fiction, et que le centre gauche, privé du concours des radicaux, abandonné à ses propres forces, ne peut rien, absolument rien ? Les membres de ce groupe, qui n'ont point fait avec la République un pacte irrévocable, comprendront-ils

enfin la nécessité de revenir à leurs alliés naturels, les hommes d'ordre et de conservation sociale ?

On lit dans le Messager de Paris :
Le centre gauche, directement battu, doit voir qu'il ne possède pas la somme d'autorité qu'il a cru avoir. Son armée compte beaucoup de généraux mais pas beaucoup de soldats. Il ne peut, étant ainsi abandonné, conserver la prétention d'être l'interprète unique des aspirations du pays.
Le triomphe du radicalisme doit, dans ces conditions, faciliter, entre le centre gauche et les représentants du parti conservateur dans l'Assemblée, une entente plus que jamais nécessaire, plus que jamais démontrée indispensable. Le salut commun est à ce prix.

On lit dans Paris-Journal :
Les organes républicains vont recommencer maintenant leur tactique de division et opposer les votes des villes à ceux des campagnes. Les ruraux, comme on dit, peuvent se préparer à essayer le feu des mépris de la presse révolutionnaire. Celle-ci va prêcher de nouveau que les suffrages se passent et ne se comptent pas seulement, et que, quand on a pour soi le vote des villes, on a la France avec soi. Ce sophisme est tout simplement la négation même du principe de la souveraineté nationale et le renversement le plus hardi du dogme de l'égalité entre citoyens d'une même patrie. C'est ainsi que les démagogues vont s'efforcer de créer l'aristocratie du suffrage des villes où ils l'emportent, en regard du vil troupeau des campagnes conservatrices.
Ce n'est pas nous qui avons inventé le dogme de la souveraineté du nombre, mais nous nous inclinons devant lui. Toutes les voix se valent, tous les suffrages ont le même poids ; il n'y a plus de classes dirigeantes ; soit ! c'est la majorité seule qui doit faire la loi. Eh bien ! la majorité est avec nous, et si vous venez opposer à la quantité qui vous est contraire, ce qui, selon vous, constitue la qualité, vous reniez votre propre principe, et c'est nous qui sommes à la fois les vrais démocrates et les défenseurs du niveau égalitaire, en même temps que nous soutenons les principes conservateurs de la morale et de la société.

La semaine va se passer à additionner et à commenter les scrutins qui, successivement, nous arriveront de tous les points de la France. Chaque jour, nous en avons la certitude, va désormais nous apporter des chiffres à l'appui de notre thèse, à savoir que les conservateurs sont quatre fois plus nombreux que les destructeurs de l'Etat social.

Contrairement à l'opinion des autres journaux, le Pays n'est frappé que du succès partiel du radicalisme.

Il s'exprime ainsi :
Le résultat général des élections municipales est ce que nous pouvions depuis longtemps prévoir, épouvantable.
Partout la République radicale a relevé la tête et a passé triomphalement au milieu des conservateurs réduits à l'impuissance.
Le 24 Mai la France demandait un bras, un bras vigoureux et énergique : elle l'a eu ; mais pourquoi ce bras vigoureux et énergique est-il retombé inerte et inactif sur cette glorieuse épée qui semble dormir au fourreau ?
Voilà ce que la France se demande avec angoisse. Le Maréchal est aimé de nous tous. Tous les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent, demandent et désirent son maintien au pouvoir. Mais ce respect et ce dévouement, dont tous se

plaisent à l'entourer, imposent des devoirs, et ces devoirs, nous lui demandons énergiquement de les remplir au nom de la Société menacée, du Gouvernement mis en péril par une politique dont l'unique effet a été jusqu'à présent de permettre à la République de rêver une revanche trop prochaine.

Le langage du Pays, hâtons-nous de le dire, est tout à fait exceptionnel. La politique qui consiste à demander un sauveur a donc peu de chances d'être écoutée. Nous trouvons infiniment plus juste l'appréciation de la Patrie, qui représente à peu près les mêmes tendances que le vigoureux journal de M. Paul de Cassagnac.

On lit, en effet, dans la Patrie :
Ainsi que nous l'avions prévu, sans nous étonner des dithyrambes et des fanfares aussi enthousiastes que prématurées de la presse radicale, les résultats généraux des élections municipales sont loin d'être favorables à ce parti. Bien que nous n'en ayons pas encore les chiffres complets sous les yeux, nous pouvons, dès aujourd'hui, affirmer que ces chiffres représenteront avec une réelle et sérieuse majorité, l'opinion conservatrice.

C'est à tort que l'on a attribué la victoire aux conservateurs dans la ville de Troyes ; mais l'enseignement est bon à méditer. La liste de M. Casimir Périer a complètement échoué.

On lit à ce sujet dans la Gazette de France :
Une bien cruelle mésaventure vient d'arriver à M. Casimir Périer ; on connaît son journal, l'Aube, de Troyes ; c'est dans cette feuille qu'il s'épanchait depuis trois ans, prêchant à tous la République conservatrice. Il pouvait croire que si, comme Pierre l'Ermite, il n'entraînait pas la France à sa suite, il y aurait bien au moins, quelque part, un endroit où sa voix serait écoutée, et que cet endroit serait la bonne ville de Troyes. « Ah ! vous avez peur des radicaux, s'écriait M. Périer, âmes timides, rassurez-vous, mon éloquence va les confondre, et la France entière élira des républicains conservateurs. Vous allez voir. »
M. Périer fait comme il le dit, et présente à Troyes, sous le patronage de son journal, une liste conservatrice républicaine. Qu'arrive-t-il, c'est que la liste radicale républicaine est élue à Troyes.

La Gazette de France juge en ces termes, l'ensemble des élections :

La France est en majorité conservatrice ; les élections le manifesteront une fois de plus.
Ce n'en est pas moins un fait des plus regrettables de voir l'administration municipale aux mains des révolutionnaires dans la plupart des chefs-lieux de département ou d'arrondissement et dans un grand nombre de chefs-lieux de canton. Les hommes d'ordre recueillent en ce moment le fruit de la mauvaise direction qu'ils ont laissé imprimer à leurs affaires.

On lit enfin dans le Français :
A mesure que la lumière se fait sur les élections de dimanche, elle fait ressortir la différence qui sépare les dispositions des villes et celles des campagnes. Les journaux de la gauche, qui ne tiennent comptent que de élections des villes, entonnent des chants de triomphe. Si, suivant le même procédé d'appréciation, nous ne considérons que les élections des communes rurales, ce serait à néant

que nous réduirions les succès de l'opposition.

On peut se demander si les théoriciens de l'idée radicale sont bien rassurés, s'ils ne s'enquiètent pas de la rapidité avec laquelle parait monter le flot auquel ils ont naguère ouvert la digue d'un cœur si léger.

Nous ignorons ce que pense au fond M. Gambetta de ce qui se passe à Marseille et du langage dénué de tout artifice que tient à Toulouse l'ami déclaré de Delescluze, l'illustre Duportal.

Il est facile et populaire d'évoquer les couches nouvelles dans les phrases vides et sonores, et d'exciter les appétits. Mais, chez nous, on va facilement de la phrase à l'idée, et de l'idée au fait. Dans les meetings anglais, le populaire se satisfait sur place par quelques grognements plus ou moins rauques. En France, la musique ne suffit pas. M. Gambetta a prêché l'avènement des couches nouvelles. Les idées ont germé ; ces couches, plantées, sortent de terre çà et là. Arrière donc l'aristocratie radicale des Victor Hugo et des Ledru-Rollin.

Informations

M. Buffet, président de l'Assemblée nationale, est de retour à Paris.

Il est allé rendre visite au maréchal de MacMahon.

On lit dans le Pays :
Nous apprenons que MM. Rouher, de Casabianca et Grandperret, sont cités pour vendredi prochain devant le juge d'instruction Delahaye.

Un grand mouvement vient de s'opérer au ministère des finances.

M. Provensal, directeur des contributions indirectes, est mis à la retraite et remplacé par M. Audibert. M. Munier de Pleigne est nommé sous-directeur, en remplacement de M. Audibert. Enfin, M. Stourm, inspecteur des finances, passe administrateur des contributions indirectes.

La réponse de M. le duc Decazes au Mémoire Jun espagnol, a été remise mardi. Le ministre des affaires étrangères attache une grande importance à ce que cette affaire ait reçu une solution définitive pour l'époque de la rentrée.

Les résultats moralisateurs de l'éducation radicale continuent à se manifester par de nombreux exemples. Un ordre du jour du général Bourbaki, gouverneur militaire de Lyon, — de Lyon qui vient d'acclamer si fort un nouveau conseil municipal de purs ! — mentionne la courageuse conduite de trois gendarmes de la compagnie de la Haute-Savoie, auxquels la foule a voulu arracher un perturbateur exclu de la salle des séances du conseil de révision pour l'armée territoriale. Grâce à l'énergie des gendarmes, force est restée à la loi. Un autre ordre du jour du général Ducrot mentionne les rassemblements tumultueux, accompagnés de cris et de chants, qui se sont produits sur quelques points du territoire du huitième corps d'armée, à la suite des dernières élections. L'ordre du jour prescrit les mesures les plus sévères contre les perturbateurs, et confie à des patrouilles de gendarmes et d'agents de police, le soin de mettre fin à ces scènes de désordre. Voilà un énergique langage bien fait pour rassurer les hon-

nètes gens, et nous y applaudissons sans réserve. En ce temps de dislocation universelle, il est consolant de se dire que l'armée demeure comme un inébranlable rempart entre la société et ses éternels ennemis.

On sait que l'un des principaux candidats radicaux qui restèrent sur le carreau aux élections cantonales du 4 octobre, fut le député Escarguel, conseiller général du canton de Vinça, département des Pyrénées-Orientales.

Ce fut, paraît-il, pour les républicains de Perpignan, un coup « fort rude à recevoir », comme dit la chanson; aussi ayant conçu le projet d'en tirer vengeance, ne virent-ils rien de mieux à faire, à cette intention, que d'annuler d'abord l'élection du concurrent conservateur de M. Escarguel, puis de mettre tout en œuvre afin de réussir dans le nouveau scrutin auquel cette décision allait donner ouverture.

Le moyen auquel ils s'arrêtaient, s'il est des plus simples, est, à coup sûr, des moins moraux et des moins avouables.

Les conseils généraux ont, parmi leurs attributions, la répartition entre les divers cantons et les diverses communes des subventions accordées sur les fonds de l'Etat ou du département aux chemins vicinaux de toute catégorie. Enlever, malgré la proposition de l'agent voyer en chef, malgré la demande expresse du préfet, la part (9,000 fr.) revenant aux communes d'un ou plusieurs cantons sur ces fonds, pour l'attribuer tout entière et exclusivement au canton de Vinça dans lequel se présentait de nouveau M. Escarguel; prendre soin, en outre, d'informer les maires des communes intéressées que cette largesse anormale et extraordinaire leur était faite sur la demande même dudit M. Escarguel, candidat républicain au conseil général pour leur canton: tel est le plan qui fut arrêté et mis aussitôt à exécution par la majorité républicaine du conseil général.

Ajoutons que ce plan réussit, puisque, au second tour de scrutin, qui eut lieu le 15 novembre, M. Escarguel l'emporta.

Or, en attendant de savoir si le conseil général des Pyrénées-Orientales osera valider une telle élection; il est bon de signaler cette indigne manœuvre de républicains, employant les fonds des communes pauvres à la satisfaction de leurs intérêts de parti et de leurs passions politiques.

Le Journal des Débats publie la traduction textuelle d'un ordre de jour adressé, le 20 octobre dernier, à l'armée carliste du Centre par don Alphonse, avant son départ. Ce ordre de jour ne laisse aucun doute sur la méintelligence survenue entre l'infant de don Carlos. Don Alphonse, faisant ses adieux à l'armée organisée par lui, ne cache pas à ses compagnons d'armes que c'est par ordre qu'il les quitte, et peut-être pour s'être efforcé de démasquer des intrigues préjudiciables à la cause carliste. Il est à remarquer que cet événement date d'un mois et plus, et que jusqu'à ce jour, il avait été quasi-passé sous silence. La retraite de don Alphonse et son départ étaient bien connus; mais les motifs en étaient restés entourés de mystère.

Une dépêche adressée de Saint-Sébastien au journal le Soir annonce que Dorregaray doit se rendre en Catalogne où il doit prendre un commandement. Elle donne aussi quelques renseignements sur les mouvements des carlistes, qui se disposeraient à reprendre le siège d'Irun. Suivant cette dépêche, des soldats républicains travaillant aux fortifications de San Martial auraient été assaillis par les tirailleurs de don Carlos.

Une dépêche nous apporte la nouvelle d'une interpellation très grave portée devant le Reichstag de Berlin par M. l'abbé Winterer, sur le traitement que les autorités Alsace-Lorraine font subir dans certain cas aux optants. Un Alsacien, qui avait légalement opté en faveur de la France, ayant eu l'imprudence de faire un voyage en Alsace, s'est vu menacé d'être arrêté comme déserteur. Il a alors pris la fuite, mais poursuivi par un gendarme prussien, il a été tué. Un autre Alsacien, dans le même cas, c'est-à-dire dans la légalité stricte, s'est vu incorporer de force dans la milice prussienne et n'a pu s'en échapper qu'au bout huit mois. Le commissaire du gouvernement allemand a à peine daigné répondre à l'interpellation de l'abbé Winterer. L'Allemagne qui a en effet la force, se soucie de moins en moins du droit.

Ces jours derniers, un conseiller général de Lyon indiquait en pleine séance, à un de ses collègues, le moyen suivant de se débarrasser d'un agent de police de service à la

porte de la salle, qui lui déplaît: « On lui tire un coup de pistolet. »

Ce forcené a été appelé au parquet du procureur de la République de Lyon, pour s'expliquer sur l'ignoble langage qu'il a tenu et qui est une menace contre un agent de l'autorité dans l'exercice de ses fonctions; il va être poursuivi. Nous espérons bien que les juges devant lesquels il comparaitra seront inexorables et condamneront avec la dernière rigueur ce sauvage évergumène qui est de l'école des tueurs d'otages, des assassins de la rue Haxo, des meurtriers de l'infortuné Vincenziotti! Une rigoureuse répression est d'autant plus nécessaire que, chaque jour, les attaques contre les braves sergents de ville deviennent plus fréquentes.

On écrit de Rome, le 20 novembre:

« Le relevé complet des élections a été fait; voici quel en est le résultat:

Elections de droite.....	275
Elections de gauche.....	199
Douteux.....	34
Total.....	508

» Cette classification a été opérée avec conscience. Plusieurs des députés portés comme douteux me sont personnellement connus, et si ce ne sont pas des ministériels dans l'acceptation absolue du mot, ce sont certainement des conservateurs. Bien qu'il y ait eu 508 élections, il n'y a que 436 députés élus, à cause des nominations doubles qui sont au nombre de 22.

Il y a 432 députés nouveaux, c'est-à-dire plus du quart de l'Assemblée. La noblesse est représentée par 8 princes, 4 ducs, 10 marquis, 53 comtes et 44 barons, soit par 89 membres, sans compter les gentilshommes non titrés.

» Il y a dans l'Opposition deux princes, trois ducs et trois marquis. Les comtes et les barons sont en grande majorité ministériels. Les avocats sont au nombre de 125; on trouve que c'est beaucoup et même beaucoup trop. Par contre, les banquiers sont rares: 10 seulement; c'est infiniment trop peu, et l'absence des hommes pratiques à la Chambre est peut-être une des causes du mauvais état des finances.

» Parmi ces financiers, quelques-uns sont même de simples théoriciens, tels que M. Sella; d'autres n'ont pas fait preuve, dans la pratique, d'une heureuse initiative, comme M. Servadio, fondateur de la Banque italo-germanique, laquelle est en liquidation, et M. Alvisi, créateur de la Banque du peuple, dont la situation est loin d'être brillante.

» Il n'est sans doute pas à désirer qu'un Parlement soit trop peuplé d'hommes d'affaires, mais il est utile qu'il y en ait un certain nombre et qu'on les choisisse surtout parmi ceux dont l'expérience a démontré la capacité. Si la Chambre contient trop d'avocats, elle n'a pas un seul notaire. En Italie les notaires n'ont pas l'importance sociale qu'ils ont en France; leurs études sont des boutiques, et ils sont à peu près au niveau des huissiers.

» L'armée de terre est représentée par 22 généraux ou officiers supérieurs, et l'armée de mer par 5 seulement; il y a aussi un certain nombre d'officiers en retraite. L'armée garibaldienne est représentée par 16 de ses officiers, qui siègent tous sur les bancs de la gauche. Enfin, parmi les élus figurent 17 journalistes, dont l'un, M. Petrucci della Gattina, a surtout écrit dans la presse française. J'oubliais les professeurs: il y en a 24. Quelques uns d'entre eux devront se retirer, parce que la loi ne permet pas qu'il y en ait plus de 13 à la Chambre.

Que les républicains vantent le gouvernement de la Défense nationale, c'est leur métier. Triste métier du reste, et fort difficile, nous le comprenons. Les arguments leur font défaut, et ils ne savent point éviter l'écueil des affirmations de la plus grotesque fantaisie.

Ils ont des étourderies et des témérités à indigner le Français lui-même. C'est ce qui vient d'arriver au XIX^e Siècle.

Le XIX^e Siècle, étant en train de plaider pour les gens qui étaient au pouvoir pendant la période électorale de 1871, a osé prétendre qu'il est impossible de relever plus de « deux ou trois exemples de déobéissance aux instructions officielles par lesquelles le gouvernement déclarait ne pas intervenir dans les élections. »

Voici comment répond le Français:

« Où donc les rédacteurs du XIX^e Siècle étaient-ils, au mois de février 1871, qu'ils n'ont pas été témoins des manœuvres employées par ceux qui avaient alors le pouvoir pour s'y maintenir contre la volonté du pays? La première, la plus scandaleuse des manœuvres, ce fut le décret de M. Gambetta, décrétant d'ingébité toute une catégorie de ses adversaires politiques.

» Le XIX^e Siècle rappelle fièrement que ce décret

fut rapporté par un second décret, signé de M. Jules Simon, et veut donner à croire que la volonté dictatoriale et exclusive du « fou furieux » de Bordeaux ne fut nulle part la loi des élections! Cela est faux.

» Dans plusieurs départements, les préfets, créatures de la délégation, qui avaient promulgué le premier décret de M. Gambetta, tinrent caché le second décret, signé par M. Jules Simon, et abusèrent ainsi de la bonne foi des électeurs. Est-ce que cinq journaux: l'Union, le Français, le Constitutionnel, la Guienne, et le Journal de Bordeaux, ne furent pas saisis à Bordeaux même, sur l'ordre de MM. Allain-Targé et Ranc, pour avoir publié le décret signé par M. Jules Simon? Est-ce qu'un préfet républicain conservateur, M. Delorme, ayant refusé de promulguer le décret de M. Gambetta, ne fut pas pour ce refus destitué? »

Recevoir du Français un paril démenti et une pareille leçon, cela est vraiment dur. Et voilà à quoi s'exposent les républicains qui, comme le XIX^e Siècle, entreprennent la réhabilitation de la bande des gens de la défense!

Chronique locale

et méridionale.

MAIRIE DE CAHORS.

ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Le Maire de la ville de Cahors,

A l'honneur d'informer les habitants que, conformément aux dispositions de l'article 44 de la loi du 5 mai 1835 et de l'arrêté du 8 novembre 1873, il sera procédé, le dimanche 29 novembre courant, à un deuxième tour de scrutin pour l'élection, à la majorité relative, de NEUF conseillers municipaux.

L'élection aura lieu dans les quatre bureaux de votes précédemment établis, savoir:

Le 1^{er} bureau (section Nord-Ouest), à l'Hôtel-de-Ville.

Le 2^e bureau (section Nord-Est), au Palais de Justice.

Le 3^e bureau (section Sud-Est), au Théâtre.

Le 4^e bureau (section Sud-Ouest), au Lycée.

Les électeurs sont invités à se présenter avec les cartes qui leur ont été adressées pour les élections du 22 novembre.

En l'Hôtel-de-Ville, le 23 novembre 1874.

Le Maire,

PAUL CANGARDEL.

Monsieur le directeur,

Les soussignés, candidats au conseil municipal de Cahors pour l'élection du 22 novembre, ont recours à votre obligeance pour porter à la connaissance des électeurs, qu'ils renoncent à toute candidature.

Ils remercient sincèrement les électeurs qui ont bien voulu les honorer de leurs suffrages.

Agréer etc.

DUROS,

PONTIÉ,

BILLIÈRES,

GUIRAUDIEU-CAPDEVILLE.

Cabessut, le 25 novembre 1874.

Monsieur le rédacteur,

J'ai recours à la publicité de votre journal, pour remercier MM. les électeurs qui m'ont déjà honoré de leurs suffrages, et les avertir que je renonce à toute candidature pour dimanche.

Veillez, etc.

DELPORT EUGÈNE

Cahors, le 25 novembre 1874.

Monsieur le rédacteur,

Déclinant toute espèce de candidature aux élections de dimanche prochain, j'ai l'honneur de vous prier de me prêter la publicité de votre journal pour en informer les électeurs, tout en les remerciant des suffrages qu'ils ont bien voulu m'accorder le 22 courant.

Veillez agréer, etc.

ERNEST CANGARDEL.

Cahors, le 25 novembre 1874.

Monsieur le rédacteur,

Je vous serais obligé de publier dans votre prochain numéro, que je remercie MM. les électeurs qui m'ont honoré de leurs sympathiques suffrages. Je décline toute candidature au scrutin de ballottage de dimanche prochain.

Veillez agréer, etc.

A. CALMELS.

Cahors, le 25 novembre 1874.

Monsieur le rédacteur,

Veillez, je vous prie, m'accorder l'hospitalité dans votre journal pour remercier les électeurs des suffrages qu'ils ont bien voulu me donner dimanche dernier, et leur annoncer en même temps que je décline toute nouvelle candidature au scrutin de ballottage qui doit avoir lieu dimanche prochain.

Veillez agréer, etc.

H. CHAMBERT.

Cahors, le 25 novembre 1874.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de profiter de la publicité de votre journal pour remercier les électeurs des suffrages qu'ils ont bien voulu me donner, et leur annoncer en même temps que je décline toute nouvelle candidature au scrutin de ballottage qui doit avoir lieu dimanche prochain.

Veillez agréer, etc.

V. FICAT.

M. Baudel nous prie d'annoncer qu'il décline toute espèce de candidature aux élections de dimanche prochain.

M. Combes nous prie aussi d'annoncer son désistement.

NOMINATIONS D'INSTITUTEURS.

Ont été nommés:

M^{lle} Lafon (Marie), institutrice communale à Varaire (décision du 15 octobre 1874).

Bessac (Célestine), id. aux Arques (déc. du 19 octobre 1874).

Voltes (Rose), id. à St-Jean-de-Laur, id. MM. Olive (René), inst. pub. à Cuzac (déc. du 29 octobre 1874).

Palot (Etienne), id. à Belmontet, Lespinasse, id. à Sainte-Croix, Lamothe, id. à Saint-Romain, Valade, id. à Bétaille, Dalet, id. à Goujonnac, Oriol, id. à Saint-Projet, Fabre, id. à Bagat, Rouquié, id. à Saint-Géry, Brassac, inst. provisoire à Berganty, Faurel, inst. public à Saint-Médard, Barriéty, id. à Sauzet, Labrunnie, inst. adjoint à Gramat, Laborie, id. à Saint-Cirgues, M^{me} Garabige, inst. com. à Casteltranc (déc. du 30 octobre 1874).

Décamps, id. à Cremps, Comté, id. à Mondoumerc, Blanchou, id. à Cézac, (déc. du 31 oct. 1874), Lachèze, id. à Sainte-Alauzie, MM. Blanchou, inst. public à Cézac, Mourguès, id. à Sainte-Alauzie, M. Daresté de la Chavanne, recteur de l'Académie de Lyon, est nommé recteur de l'Académie de Toulouse, en remplacement de M. Guiraudet, décédé.

M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, vient d'adresser aux évêques la lettre suivante:

Versailles, le 12 novembre 1874.

« Monseigneur,

« Le 31 juillet 1874, l'Assemblée nationale a adopté la résolution suivante:

« Art. 1^{er}. L'Assemblée se prorogera à partir du 6 août 1874 jusqu'au 30 novembre suivant.

« Art. 2. Le premier dimanche qui suivra la rentrée, des prières publiques seront adressées à Dieu dans les églises et les temples pour appeler son secours sur les travaux de l'Assemblée.

« Je prie votre Grandeur de prendre les mesures qu'elle jugera convenables pour assurer, en ce qui la concerne, l'exécution des intentions de l'Assemblée nationale.

« Agréer, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

« Le ministre de l'instruction publique et des cultes,

« Signé: A. de CUMONT. »

ANNONCES

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purgés et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIERE

Vingt-sept ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castile-Stuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,811.

M. le curé A. Brunelière, d'une *Dyspepsie* de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure N° 62,476.

Sainte-Romaine-des-Iles (Saône-et-Loire).

Monsieur. — Dieu soit béni ! la Revalesciera Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes.

J. COMPARET, curé.

Certificat N° 62,719.

HYDROPISE RÉTENTION. — Trois en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnés par un refroidissement, cela les arrête à la minute ; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalesciera, en boîtes de 4, 7 et 60 fr., rafraichissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. — La Revalesciera chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 c ; de 579 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt chez M. Vinel, pharmacien à Cahors et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris.

Crédit foncier de France.

Emission à 460 fr. d'Obligations communales de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort. Emissions au pair d'Obligations communales 5 0/0, à 5, 6, 7, 8, 9 ou 10 ans d'échéance. — On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19 ; — dans les départements, aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations communales 5 % rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

Bulletin de la Société de Géographie.

SOMMAIRE :

I. — Mémoires et Notices.

MM. Victor de Compiègne et Alfred Marche. — Voyage dans le haut Ogooué, de la pointe Félice à la rivière Ivendo.
A. E. Beguyer de Chancourtois. — Programme d'un système de géographie.

II. — Communications.

L. Simonin. — Sur la décroissance progressive des populations indiennes des Etats-Unis.
René de Semallé. — Etat actuel des populations indiennes dans les diverses colonies européennes. Réponse à l'article précédent.
Wilson. — Préparatifs de l'expédition scientifique russe de l'Amou-Daria.
E. de Bellomayre. — Notice sur le stadimètre géographique, avec un cliché dans le texte.
H. Duveyrier. — Livingstone.
Inauguration de la statue de M. le marquis de Chasseloup-Laubat.
Delesse. — Discours prononcé aux obsèques de M. Elie de Beaumont.

III. — Correspondances, nouvelles et faits géographiques.

Destrées. — Note sur l'arrondissement d'El Haça.
Lettre de sir Bartle Frère au président de la Société de géographie.
Extraits de lettres de M. le capitaine Deschamnes au secrétaire général.
Expédition du Haut Nil, par le colonel Gordon, extraits de lettres adressées à M. le baron d'Avril.
Extraits d'une lettre de M. G. Schweinfurth à M. Henri Duveyrier.
Extraits d'une lettre de M. Gerhard Rohlfis à M. Henri Duveyrier.

IV. — Actes de la Société.

Ouvrages offerts à la Société.

Carte.

Victor de Compiègne et Alfred Marche. — Cours de l'Ogooué entre San-Quita et la rivière Ivendo, 1874.

Bureaux : 58, rue des Ecoles, Paris.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL

N° 1656. — 21 Novembre 1874.

Texte : Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures : Insurrection carliste ; — La Haute-Albanie : Podgoritz et Spouz ; — De Vienne à Paris, à cheval, en quinze jours ; — Le théâtre chinois à Schanghai ; — Le château de Diant ; — La Mosquée de Sidi-Boumedin, à Tlemcen ; — La Société impériale royale privilégiée des chemins de fer autrichiens. — Une lune de miel, nouvelle, par M. Constant Améro (fin). — Les théâtres. — Revue financière de la semaine. — Pêchés de jeunesse. — Chronique du Sport. — Faits divers. — *La Gallissonnière*.

Gravures : Paris : arrivée à la place du Trône de M. Zubowitz, venu de Vienne à Paris, à cheval, en quinze jours. — L'incendie d'Irun : les curieux regardant l'incendie ; — L'incendie ; — Un campement d'habitants réfugiés aux environs de la ville. — Un théâtre chinois à Shang-Hai. — L'Albanie et le Monténégro : la forteresse de Podgoritz ; — La forteresse de Spouz ; — Panorama de la ville de Podgoritz. — Les chemins de fer autrichiens (9 gravures). — La France pittoresque : le château de Diant (Seine-et-Marne). — La Mosquée de Sidi-Boumedin, à Tlemcen (Algérie). — La nouvelle frégate cuirassée *la Gallissonnière*. — Rébus.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 103^e livraison (21 novembre 1874). — TEXTE : Un

petit vieux, par Achille Poltroy. — Les fourmis nourrices, par Ernest Menault. — La Sainte-Catherine, par J. Levoisin. — L'expédition de MM. Payer et Weyprecht au pôle Nord, par Louis Rousselet. — La dette de Ben-Aïssa, par Marie Maréchal. — Le soleil des Hindous, par Lucien d'Elne.

40 dessins par Adrien Marie, Bertall et Emile Bayard.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

LA FEMME ET LA FAMILLE.

En parcourant la longue liste des publications périodiques qui paraissent à Paris, on trouve un très-grand nombre de journaux s'adressant d'une manière particulière aux dames, et offrant des modèles de toilette et de travaux. Quels sont les bons, quels sont les mauvais ? Comment une femme comme il faut pourra-t-elle choisir son journal avec la certitude de ne pas se tromper, au point de vue moral et religieux ? Le monde en général s'occupe très-peu de ce genre de publications, et les personnes dont le jugement serait le plus autorisé, s'en occupent moins encore. Il y a cependant une exception ; il y a un journal dont la naissance a été saluée comme un heureux événement et qui a mérité l'approbation motivée des plus hautes autorités. Ce journal s'appelle *la Femme et la Famille*, il est édité à Paris, 82, rue Bonaparte.

Pourquoi cette exception si honorable ? C'est que d'abord, les collaboratrices de ce journal sont l'élite des femmes écrivant dans un esprit tout à fait moral et religieux ; c'est que, aux collaboratrices françaises les plus distinguées, se sont réunies les étrangères les plus renommées de presque toutes les nations. Ce qui, en apportant à ce journal la plus grande et la plus agréable variété, lui apporte en même temps comme un spécimen de tout ce qu'on fait de mieux hors de chez nous, soit dans l'art et dans la littérature, soit dans l'économie domestique, dans les travaux de femmes et dans les embellissements de la maison, soit enfin dans les récréations elles-mêmes et les jeux de famille. Ainsi, l'utile et l'agréable, l'élegance et l'économie, la modestie et le bon goût vont toujours de concert. C'est ce qui explique comment, patronné par les voix les plus autorisées, il est devenu le journal de presque tous les pensionnats et de toute famille qui veut un journal parfaitement sûr.

Que de personnes cependant en ignorent peut-être l'existence, au milieu de ce bruit de réclames qui sont d'autant plus sonores qu'il y a plus de vide dans ce qu'elles annoncent !

Toute personne qui propagera autour d'elle cette excellente publication aura donc rendu un grand service à la bonne cause et acquis des droits à la reconnaissance des familles qu'elle aura si bien conseillées.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT, RUE JACOB, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, SOUS LA DIRECTION DE M^{me} EMMELINE RAYMOND.

Ce journal, paraissant le samedi de chaque semaine,

donne par an plus de 2,000 gravures sur bois ; 24 planches dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges ; — romans, nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande, par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. Firmin Didot, frères, fils et Co, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-porte : dans ce cas il faut ajouter, pour chaque trois mois, un timbre de 25 centimes, soit quatre timbres pour l'année.

Prix pour les départements :

1^{er} édit. 3 mois, 3 fr 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. 4^e — avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

PÊCHE ET CHASSE

VIE A LA CAMPAGNE — JOURNALE DES CHASSEURS

LA CHASSE ILLUSTRÉE (7^e ANNÉE)

RÉOUVERTURE DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

EXERCICE 1874-75

Le moment est revenu de reprendre son journal de chasse et de pêche ; et l'on sait qu'en France, ce journal est unique. C'est la *Chasse illustrée*, qui a réuni dans son cadre les autres recueils de ce genre. Son prix est le moindre des journaux illustrés, quoique ses gravures soient réputées belles entre toutes. A la fin de chaque année, ses numéros hebdomadaires forment un admirable volume de salon : plus de 600 pages d'impression et 200 dessins, vignettes, planches, etc. L'œuvre a trouvé bon accueil dans toutes les meilleures familles.

Prix : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr. — Un numéro est envoyé gratis comme spécimen.

En ce moment la *Chasse illustrée* publie une délicieuse nouvelle :

Les derniers Pêchés du chevalier de Vaucela

Par M. le marquis de CHERVILLE.

Un exemplaire complet de tout ce qui a paru jusqu'à ce jour sera donné aux abonnés nouveaux avant le 4^{er} septembre.

VIENT DE PARAITRE

L'ALMANACH DE LA CHASSE ILLUSTRÉE

POUR 1874-75

AVEC LE CARNET DU CHASSEUR

Grand in-8°. Près de 100 gravures, vignettes, fleurons, etc.

Prix à nos bureaux, 56, rue Jacob, à Paris : 1 fr. ; par la poste : 1 fr. 25.

Adressez les demandes à M. Alfred Firmin-Didot, directeur de la *Chasse illustrée*, 56, rue Jacob, à Paris.

CONSTIPATION

Mélez-vous des purgatifs et laxatifs qui, loin de guérir, rendent la constipation invincible. SEULE LA PODOPHYLLE COIRRE ne purge pas et guérit radicalement. Pharmacies, ou 24 rue du Regard, Paris. 3 francs pour recevoir franco.

Pour les extraits et articles non signés Le propriétaire-gérant, A. Layton.

EN VENTE
Chez M. J.-D. Crayssac, libraire
Jean XXII et la Pologne

ETUDE HISTORIQUE DU XIV^e SIÈCLE

par M. J. MALINOWSKI, professeur de langues vivantes au Lycée de Cahors.

Prix : 30 centimes

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

A LOUER
UN CAFÉ

A LIBOS (Tarn-et-Garonne).
Bonne position. — S'adresser à BIOTTE, de Libos.

A VENDRE

Pour cause de Départ prochain,
LA LIBRAIRIE CLASSIQUE, RELIGIEUSE, ET LITTÉRAIRE

CALMETTE, FILS

A CAHORS.

Cette librairie qui a au moins 150 ans d'existence, se recommande par sa renommée bien établie, sa clientèle choisie, et son assortiment des plus variés. Facilités pour le paiement. — L'offre même de bonnes garanties suffiraient pour traiter.

Viend de paraître

LES VIGNOBLES

PAR A. DUBREUIL

1 vol. in-12 avec 7 cartes et 384 figures dans le texte, prix 6 fr. par la poste 6 fr. 85. — Calendriers à effeuiller, Agendas de poche et de cabinet pour 1875. Articles de bureau, Commission en librairie.

SIROP ET PATE DE BERTHÉ
A LA CODÉINE

Contre les Rhumes, la Bronchite, la Grippe et toutes les Affections de Poitrine. — Pour obtenir sûrement les effets de la Codéine, exigez la signature manuscrite : BERTHÉ, MM. Réveil, Chevallier, O. Henry, professeurs et membres de l'Académie de Médecine ayant constaté, dans un rapport authentique, que, en moyenne, 25 à 50 p. 100 des imitations ou contre-façons des SIROP & PATE DE BERTHÉ ne contiennent pas de codéine. — Dans toutes les bonnes Pharmacies.

LA REGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

A Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{mes} LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Église ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.